

## **Critères retenus pour l'instruction de l'appel à projets « développement durable » au titre de l'année scolaire 2018-2019**

### **Objectif de l'appel à projets « développement durable »**

☞ Sensibiliser les élèves de l'établissement au développement durable.

Le dossier déposé doit présenter un projet unique et global mis en œuvre dans l'établissement.

### **Evaluation des projets**

#### **Les cinq critères d'évaluation de la qualité du projet seront les suivants :**

- **Respect de l'objectif :**

Le projet répond à l'objectif précité et se situe au croisement des axes environnementaux, économiques et sociaux. Le projet intègre au moins deux finalités du développement durable choisies dans deux axes différents. Il ne se résume pas à une juxtaposition d'actions sans cohérence entre elles mais constitue un véritable projet pédagogique avec une définition des enjeux et objectifs à atteindre au terme de l'année scolaire.

- **Partenariat avec des acteurs locaux :**

Le projet intègre la valorisation du patrimoine local et implique des acteurs locaux. En cas de sorties, ne seront retenues que celles privilégiant une meilleure connaissance du territoire de vie des élèves. Par exemple, si le projet développé a pour objectif de sensibiliser les élèves à la ressource en eau et à sa nécessaire protection qualitative et quantitative, il convient de lier le programme pédagogique sur le cycle de l'eau à une visite d'une station d'épuration et à la mise en œuvre d'actions pour limiter les consommations en eau de l'établissement et préserver la qualité de la ressource.

- **Qualité du plan d'actions :**

Le projet s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement ; il revêt un caractère interdisciplinaire ; dans une logique d'éducation au développement durable, le projet mobilise un maximum d'acteurs impliqués dans la démarche au sein de l'établissement, au-delà du seul couple « professeurs / élèves » ; la mise en activité de l'élève y est réelle ; la diversité, l'originalité, la faisabilité des actions proposées ainsi que l'implication pédagogique seront étudiées avec la plus grande attention. Pour une meilleure coordination et un pilotage optimal du projet, les acteurs se réunissent régulièrement pour suivre et faire évoluer le projet.

- **Démarche d'amélioration progressive et continue :**

Dans une logique d'amélioration progressive et continue, le projet n'est pas la simple reconduction à l'identique du projet de l'an passé ; le projet implique le plus grand nombre d'élèves ; il s'articule le plus possible sur toute l'année scolaire et ne constitue pas un événement ponctuel dans l'année (si le projet a lieu sur un temps limité dans l'année scolaire, il aura dû faire l'objet de travaux pédagogiques en amont et en aval de ce temps). Le projet doit être un outil complémentaire à l'éducation au développement durable, engagée dans le collège par la mise en place d'éco-délégués, de club DD, à la reconnaissance E3D...

- **Valorisation et évaluation :**

Le projet se traduit par des réalisations concrètes et aboutit à une valorisation par le biais notamment d'une production finale communicable, diffusable auprès du public.

Des indicateurs d'évaluation, permettant de mesurer si l'objectif affiché a été atteint, doivent être définis : ils doivent être clairement identifiés, facilement mesurables et adaptés à l'évaluation de l'objectif.

**A partir de ces critères d'évaluation, les projets pourront être aidés comme suit :**

<b>NIVEAU D'AIDES</b>	
<b>Cotation 1</b>	deux ou trois critères validés : financement à hauteur de 60% maxi du montant demandé dans la limite de 1 200 €
<b>Cotation 2</b>	quatre critères validés : financement à hauteur de 80% maxi du montant demandé dans la limite de 2 300 €
<b>Cotation 3</b>	la totalité des critères validés : financement à hauteur de 100% du montant demandé dans la limite de 4 500 €
<b>Cotation 3 +</b>	projet de grande qualité, remarqué par le jury : financement possible dans la limite de 9 000 €

Précisions :

- projet avec cotation 1 : le jury pourra limiter la subvention à 500 € si le projet est jugé de faible qualité.
- un autofinancement minimal par le collège est exigé à hauteur de 10 % du budget total de chaque projet. Les subventions émanant du FSE et de l'APE ne sont pas considérées comme de l'autofinancement.
- si des reliquats apparaissent à l'issue des réunions des jurys, ils pourraient être redistribués prioritairement aux projets qui comportent des frais de transport liés à l'éloignement des structures culturelles et sportives. A cette fin, des devis devront obligatoirement être transmis pour justifier cet abondement financier.

**Pour mémoire, les projets comportant un déplacement hors académie ne font plus l'objet de financement.**

A l'issue de l'année scolaire, un bilan pédagogique et financier de chaque projet réalisé devra être fourni au conseil départemental.



## RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LES PROJETS « DD » DANS LES COLLEGES (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)

*Les ressources, proposées aux collèges qui en ressentent le besoin pour les accompagner ou apporter des outils à leur projet, peuvent potentiellement être financées (déplacement, animation) dans le cadre de l'appel à projets : elles sont indicatives, non exhaustives et non obligatoires et devront, le cas échéant, être choisies en fonction des besoins et des spécificités propres au projet développé (cohérence globale).*

*Il est rappelé que le projet de développement durable doit nécessairement se traduire par des actions concrètes au sein de l'établissement (et non uniquement par des interventions extérieures ou des séjours).*

Thématiques	Organismes	Ressources / outils pédagogiques
<b>Démarche globale de DD</b>	<b>GRAINE Basse-Normandie</b> – Hérouville-Saint-Clair Contact : 02 31 95 30 64 <a href="mailto:a.planchotk@graine-basse-normandie.net">a.planchotk@graine-basse-normandie.net</a>	Accompagnement sur la méthode, la conduite et la coordination du projet de développement durable dans l'établissement
	<b>CIEC</b> – Saint-Lô Contact : 02 33 77 42 50 <a href="mailto:CIEC@lalique.org">CIEC@lalique.org</a>	
	<b>CPIE du Cotentin</b> – Lessay Contact : 02 33 46 37 06 <a href="mailto:animation@cpiecotentin.com">animation@cpiecotentin.com</a>	
	<b>FRCIVAM</b> – Vire Contact : 02 31 68 80 58 <a href="mailto:frcivambn@yahoo.fr">frcivambn@yahoo.fr</a>	
	<b>AVRIL</b> – Saint-Pierre-de-Coutances Contact : 02 33 19 00 35 <a href="mailto:associationavril@wanadoo.fr">associationavril@wanadoo.fr</a>	
<b>Changement climatique Energie</b>	<b>Pavillon des Energies</b> Le Désert Contact : Vincent GUIBOUT 02 33 06 69 62 <a href="mailto:pavillon.energies@manche.fr">pavillon.energies@manche.fr</a>	Ateliers pédagogiques sur l'éco-construction, les énergies renouvelables, le changement climatique, la domotique...
	<b>CIEC</b> – Saint-Lô Contact : 02 33 77 42 50 <a href="mailto:CIEC@lalique.org">CIEC@lalique.org</a>	Compétences et outils pédagogiques sur l'environnement et le DD, notamment l'éco-responsabilité, le changement climatique, les économies d'énergie, les énergies renouvelables...
	<b>CPIE du Cotentin</b> – Lessay Contact : 02 33 46 37 06 <a href="mailto:animation@cpiecotentin.com">animation@cpiecotentin.com</a>	
	<b>AVRIL</b> – Saint-Pierre-de-Coutances Contact : 02 33 19 00 35 <a href="mailto:associationavril@wanadoo.fr">associationavril@wanadoo.fr</a>	

Thématiques	Organismes	Ressources / outils pédagogiques
<b>Patrimoine naturel</b> <b>Biodiversité</b>	<b>Ferme musée du Cotentin</b> – Sainte-Mère-Eglise Contact : 02 33 95 40 20 <a href="mailto:musee.sainte-mere@manche.fr">musee.sainte-mere@manche.fr</a>	Compétences et outils pédagogiques autour de la ferme autrefois, du jardin au naturel...
	<b>Site-musée de Tatihou</b> Contact : 02 33 92 44 14 <a href="mailto:ile.tatihou@manche.fr">ile.tatihou@manche.fr</a>	Compétences et outils pédagogiques autour du milieu marin et des milieux littoraux...
	<b>Ecomusée de la Baie</b> – Vains Contact : 02 33 89 06 03 <a href="mailto:musee.vains@manche.fr">musee.vains@manche.fr</a>	Compétences et outils pédagogiques autour de la baie : faune, flore, hommes et paysages...
	<b>Fours à chaux du Rey / musée maritime</b> – Regnéville-sur-Mer Contact : 02 33 46 82 18 <a href="mailto:musee.regneville@manche.fr">musee.regneville@manche.fr</a>	Compétences et outils pédagogiques sur l'environnement et le DD, notamment la chaux, la gestion différenciée des espaces verts, la faune, la flore...
	<b>CPIE du Cotentin</b> – Lessay Contact : 02 33 46 37 06 <a href="mailto:animation@cpiecotentin.com">animation@cpiecotentin.com</a>	
	<b>AVRIL</b> – Saint-Pierre-de-Coutances Contact : 02 33 19 00 35 <a href="mailto:associationavrill@wanadoo.fr">associationavrill@wanadoo.fr</a>	Compétences et outils pédagogiques sur l'environnement et le DD, notamment la biodiversité : faune, flore, milieux naturels (bocage, lande, milieux aquatiques...), paysages, etc.
	<b>FRCIVAM</b> – Vire Contact : 02 31 68 80 58 <a href="mailto:frxivambn@yahoo.fr">frxivambn@yahoo.fr</a>	
	<b>Hydroscope</b> – Cérences- <b>Contact</b> : Robert Dugelay Tél. 09 63 47 49 03 <a href="mailto:hydroscope@orange.fr">hydroscope@orange.fr</a>	Compétences et outils pédagogiques sur l'eau et les milieux aquatiques
	<b>GONm</b> – Caen- <b>Contact</b> : 02 31 43 52 56 <a href="mailto:secretariat@gonm.org">secretariat@gonm.org</a>	Compétences et outils pédagogiques sur les oiseaux et leurs milieux
Thématiques	Organismes	Ressources / outils pédagogiques
<b>Consommation</b> <b>Production éco-responsable</b>	<b>CIEC</b> – Saint-Lô Contact : 02 33 77 42 50 <a href="mailto:CIEC@lalique.org">CIEC@lalique.org</a>	Compétences pédagogiques spécifiques sur les déchets, l'éco-consommation...
	<b>CPIE du Cotentin</b> – Lessay Contact : 02 33 46 37 06 <a href="mailto:animation@cpiecotentin.com">animation@cpiecotentin.com</a>	Compétences pédagogiques spécifiques sur la gestion du littoral, les déchets...
	<b>FRCIVAM</b> – Vire Contact : 02 31 68 80 58 <a href="mailto:frxivambn@yahoo.fr">frxivambn@yahoo.fr</a>	Compétences pédagogiques spécifiques sur l'agriculture durable et la consommation responsable...

	<b>AVRIL</b> – Saint-Pierre-de-Coutances Contact : 02 33 19 00 35 <a href="mailto:associationavril@wanadoo.fr">associationavril@wanadoo.fr</a>	Compétences pédagogiques spécifiques sur la gestion et les économies d'eau...
	<b>VERS LES 3 R</b> –Coutances Contact : 06 52 30 25 42 <a href="mailto:isabelle.rouzeaud@vers-les-3r.fr">isabelle.rouzeaud@vers-les-3r.fr</a>	Compétences pédagogiques spécifiques sur la valorisation des déchets verts et ménagers par le compostage...
	<b>ASSO REJOUETS – Cérences</b> Contact : Christelle Gaschy 09 83 04 98 96 <a href="mailto:rejouets@gmail.com">rejouets@gmail.com</a>	Compétences pédagogiques spécifiques sur la sensibilisation à la réduction des déchets et à la consommation responsable

## Témoignages et retours d'expériences

"La démarche eco-école a permis davantage d'échanges entre l'équipe éco école et le personnel administratif et technique. Les éco-délégués étaient enthousiastes à porter le projet et très actifs en réunion."

Lycée St Thomas d'Aquin de Flers (61)

"Travailler sur la sensibilisation au tri des déchets et aux économies d'eau a favorisé un lien collectif, un changement de pratique pour tous."

Ecole primaire de Bellou-en-Houlme (61)

"Nous avons impliqué tous les acteurs de l'établissement dans le comité de pilotage. Les services techniques du lycée ont vraiment contribué à la réussite de cette démarche."

Lycée la Roquette à Coutances (50)

"Pour les éco-délégués, c'est un apprentissage concret de la prise de parole en réunion, de l'expérience de la conduite de projet à l'échelle de l'établissement."

Lycée Les Andaines à La Ferté Macé (61)

### Les partenaires au service de l'éducation au développement durable

Le Rectorat de l'Académie de Caen, la DREAL, l'ADEME, la DRAAF, le Conseil Régional de Basse-Normandie, les Conseils Généraux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le GRAINE Basse-Normandie sont partenaires du dispositif E3D. Ils contribuent à sa promotion.

Réunis en Groupe d'appui, ils étudient les demandes d'accompagnements du territoire, garantissent la démarche et attribuent la reconnaissance E3D.

Tél : 02-31-95-30-64

infos@graine-basse-normandie.net

http://www.graine-basse-normandie.net

### GRAINE Basse-Normandie

Réseau des acteurs bas-normands de l'EEDD constitué d'associations, d'établissements publics, de collectivités territoriales, d'entreprises et d'individuels.

Il est notamment chargé d'animer le dispositif E3D, en informant les établissements intéressés sur les modalités possibles, en assurant le suivi et la formation des accompagnateurs et en participant aux échanges du Groupe d'appui.

# Vous souhaitez inscrire votre établissement dans une démarche de développement durable\* ? Nous pouvons vous accompagner !

\* E3D



Graph: cherchois@gmail.com / Imprime par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique.

Réseau régional d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) de Basse-Normandie, le GRAINE coordonne le réseau des accompagnateurs des structures d'enseignement et de formation en démarche de développement durable.



# Vous avez un projet d'E3D\* ?

\*établissement en démarche de développement durable

Vous êtes chef d'établissement, directeur de centre de formation, enseignant, gestionnaire, agent technique ou administratif, formateur, élève ou stagiaire...

## Une démarche de DD qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche de progrès qui permet de s'engager dans un programme d'actions à moyen et long terme en faveur du développement durable.

C'est une démarche :

- \* **Structurante** : elle peut donner du sens, une direction commune à divers projets initiés dans l'établissement
- \* **Participative** : elle permet à chacun de trouver sa place au sein d'un projet collectif, d'en être acteur à part entière ;
- \* **Partenariale** : l'établissement peut s'ouvrir sur son territoire ;
- \* **Evolutive et adaptable** : chaque établissement définit sa propre démarche, au regard de ses enjeux, et l'inscrit dans la durée.

## Pourquoi initier une démarche ?

- \* Pour donner du sens et de la cohérence au sein de votre établissement ;
- \* Mobiliser, dynamiser et responsabiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- \* Amener un pilotage participatif, une synergie des sphères administratives, techniques et pédagogiques ;
- \* Ancrer la structure dans son territoire et développer les partenariats.

Avec l'appui de l'ensemble de la communauté éducative, vous cherchez à introduire le développement durable dans la vie et le fonctionnement de votre établissement, en lien avec les enseignements dispensés ?

## Nous pouvons vous accompagner !

### Pour quelles structures ?

Tous les établissements d'enseignement ou de formation sont concernés par cette démarche. Que vous soyez une école primaire, un collège, un lycée, un centre de formation des apprentis ou un organisme de formation, la démarche E3D vous concerne.

### Quelle méthode ?

Une démarche de développement durable repose sur une méthode éprouvée :

- \* Constitution d'une équipe de réflexion incluant l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- \* Réalisation d'un diagnostic partagé ;
- \* Elaboration et mise en oeuvre d'un plan d'actions ;
- \* Evaluation de la démarche et mise en place d'actions pour aller plus loin (amélioration continue).

Le réseau E3D met à votre disposition des accompagnateurs capables de s'adapter à votre projet et de vous aider à le mettre en oeuvre. A votre écoute, ils apportent un regard extérieur, répondent à vos questions et construisent collectivement des solutions. Ils mettent leurs savoir-faire et expérience au service de votre démarche.

### Quels sont les avantages de l'accompagnement ?

Un accompagnateur apporte une méthodologie de mise en place d'une démarche de développement durable. Il est également une personne ressource pour animer les réunions, être médiateur entre les acteurs, apporter ses connaissances relatives au développement durable, mettre à disposition des supports pédagogiques, faciliter la prise de contact avec les partenaires locaux, vous aider dans l'évaluation...

Le coût de l'accompagnement peut-être (partiellement ou intégralement) pris en charge dans le cadre d'appels à projets initiés par vos collectivités de référence, ou par d'autres organismes.

### Reconnaissance E3D

Afin de valoriser les démarches initiées, le groupe d'appui bas-normand aux E3D propose aux établissements une reconnaissance, gage de qualité et de cohérence de la démarche. La reconnaissance permet de donner une lisibilité officielle, que ce soit :

- \* **En interne** pour conforter l'engagement des acteurs et les encourager à poursuivre la dynamique engagée.
- \* **Vers l'extérieur** grâce à l'utilisation du logo E3D sur vos outils de communication.

Basée sur un référentiel à 3 niveaux, elle est attribuée pour 3 ans par la collectivité de référence et le Rectorat (pour les établissements relevant de sa compétence), après examen de votre dossier de candidature. L'établissement peut ensuite utiliser le logo E3D.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le GRAINE Basse-Normandie  
Anne Planchot-Kermorvant - a.planchotk@graine-basse-normandie.net

Tel : 02 31 95 30 64

<http://www.graine-basse-normandie.net> Rubrique "Activités"